

Prières de rue à Clichy encadrées par nos policiers : Préfet et Maire complices

écrit par Christine Tasin | 17 octobre 2017

PRIÈRES DE RUE À CLICHY : NOUS DEVONS VOUS INFORMER

En septembre 2015, la nouvelle majorité municipale respecte un engagement attendu par les fidèles musulmans depuis plus de trente ans. Elle signe avec des associations et fédérations un bail de 99 ans pour mettre à leur disposition le bâtiment situé rue des Trois Pavillons. Ce lieu de culte accueille maintenant les fidèles de Clichy depuis plus d'un an et demi.

L'association de la rue d'Estienne d'Orves n'a pas participé à la vie du nouvel espace musulman. C'est pourquoi, après plusieurs tentatives de médiation, la Préfecture a dû procéder, le 22 mars 2017, à l'évacuation du site. Ce lieu est désormais considéré comme salle de prière illégale.

Nous rappelons simplement que grâce à l'action de Monsieur le Maire, Rémi Muzeau, l'ensemble des Clichois dispose d'un centre musulman à vocation culturelle et cultuelle de 2 000 m² dans le nouveau quartier à la limite de Clichy et de Saint-Ouen. Près de ce magnifique centre, la Ville accueille prochainement la plupart de ses services municipaux. Ce bel ensemble s'inscrit ainsi dans l'un des quartiers d'avenir de notre Ville.

De plus, dans un esprit d'apaisement, le Maire de Clichy a mis le gymnase Georges Racine à disposition des fidèles musulmans pendant la durée du dernier Ramadan. Pourtant, depuis de nombreux mois, des prières sauvages ont lieu à Clichy, du fait de personnes - en partie - étrangères à la commune.

Pour conclure, seul l'État a les moyens juridiques de mettre un terme à cette situation. Pour toute manifestation religieuse en dehors des lieux de culte, il y a obligation de procéder à une déclaration préalable. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, et il est donc de la responsabilité des autorités d'agir comme il a déjà été demandé.

Voilà pourquoi les Clichois sont malheureusement soumis à ces troubles, boulevard Jean Jaurès, rue d'Estienne d'Orves et sur la place du Marché.



La Grande Mosquée de Clichy
Association culturelle et cultuelle
des musulmans de Clichy



Voici ce que le Maire répond aux citoyens qui ont protesté devant le scandaleux prêche du 22 septembre, accompagnant la scandaleuse occupation de la voie publique qui dure depuis des mois.

<http://www.fawkes-news.com/2017/09/clichy-priere-de-rue-hallucinante.html>

Et le Maire de joindre à son courriel le communiqué de la mosquée de Clichy...

Madame, Monsieur,

J'ai pleinement conscience de la gravité des actes et propos tenus vendredi 22 septembre devant l'Hôtel de Ville de Clichy. Malheureusement, mes pouvoirs de police ne me permettent pas une intervention sur ce type de situation.

J'ai donc immédiatement saisi le préfet des Hauts-de-Seine, Monsieur Pierre SOUBELET, le procureur de Nanterre, Madame Catherine DENIS, ainsi que le ministre de l'intérieur, Monsieur Gérard COLLOMB pour dénoncer ces prières illégales sur laquelle j'attends une action concrète de la part des services de l'Etat. Il en va de la sécurité des Clichois.

Comptez sur ma détermination pour faire avancer cette situation qui dure aujourd'hui depuis fin mars à Clichy.

PRIÈRES DE RUE À CLICHY : NOUS DEVONS VOUS INFORMER

En septembre 2015, la nouvelle majorité municipale respecte un engagement attendu par les fidèles musulmans depuis plus de trente ans. Elle signe avec des associations et fédérations un bail de 99 ans pour mettre à leur disposition le bâtiment situé rue des Trois Pavillons. Ce lieu de culte accueille maintenant les fidèles de Clichy depuis plus d'un an et demi.

L'association de la rue d'Estienne d'Orves n'a pas participé à la vie du nouvel espace musulman. C'est pourquoi, après plusieurs tentatives de médiation, la Préfecture a dû procéder, le 22 mars 2017, à l'évacuation du site. Ce lieu est désormais considéré comme salle de prière illégale.

Nous rappelons simplement que grâce à l'action de Monsieur le Maire, Rémi MuzEAU, l'ensemble des Clichois dispose d'un centre musulman à vocation culturelle et sportive de 2 000 m² dans le nouveau quartier à la limite de Clichy et de Saint-Ouen. Près de ce magnifique centre, la Ville accueille prochainement la plupart de ses services municipaux. Ce bel ensemble s'inscrit ainsi dans l'un des quartiers d'avenir de notre Ville.

De plus, dans un esprit d'apaisement, le Maire de Clichy a mis le gymnase Georges Racine à disposition des fidèles musulmans pendant la durée du dernier Ramadan. Pourtant, depuis de nombreux mois, des prières sauvages ont lieu à Clichy, du fait de personnes - en partie - étrangères à la commune.

Pour conclure, seul l'État a les moyens juridiques de mettre un terme à cette situation. Pour toute manifestation religieuse en dehors des lieux de culte, il y a obligation de procéder à une déclaration préalable. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, et il est donc de la responsabilité des autorités d'agir comme il a déjà été demandé.

Voilà pourquoi les Clichois sont malheureusement soumis à ces troubles, boulevard Jean Aurès, rue d'Estienne d'Orves et sur la place du Marché.



La Grande Mosquée de Clichy
Association culturelle et culturelle
des musulmans de Clichy



Cordialement,

Rémi MUZEAU

Maire de Clichy

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

**Nous voici dans une situation que ne renierait pas le père
Ubu.**

Depuis 7 mois, des prières illégales ont lieu à Clichy. Et

depuis 7 mois il ne se passe rien.

Et ces prières sont encadrées par des policiers... Qui envoie et gère ces policiers ? Qui, ipso facto, encourage et aide les illégaux ?

Pourquoi ces prières sont-elles tolérées ?

La faute à qui ? Au Maire ? Au préfet ?

Le Maire a-t-il attendu de recevoir des plaintes pour en appeler à l'Etat ?

Le Maire n'a-t-il pas des pouvoirs de police afin de faire évacuer les squatteurs de l'espace public ?

Et le Préfet, qu'est-ce qu'il dit, le Préfet ?

Nous avons eu des témoignages montrant un service d'ordre armé pour encadrer ces prières illégales.

<http://resistancerepublicaine.com/2017/09/09/clichy-les-prieres-de-rue-continuent-protégees-par-un-homme-arme/>

Et la Mosquée qui s'en mêle et appelle à faire du ménage au nom de l'illégalité (eu égard aux prières illégales qui pendant des lustres se sont déroulées un peu partout en France, on peut avoir des doutes sur la sincérité des dirigeants de la mosquée). Bref, ça sent les conflits entre origine, les musulmans semblant incapables de s'entendre entre Algériens, Turcs, Marocains etc dans la même mosquée... C'est beau la Oumma !

Bref, si les prières illégales continuent, c'est que la Maire comme le Préfet sont complices et qu'ils veulent obliger les Français à compter avec l'islam, à avoir peur de sa force.

Et les prières continuent parce que c'est aussi ça le djihad. Occuper l'espace, imposer un rapport de force...